





**AGI-SON, l'Éducation Nationale,  
La Maison de la Radio, La Semaine du Son**

présentent

**« LES OUTILS DE PRÉVENTION DES  
RISQUES AUDITIFS  
À DESTINATION DES SCOLAIRES »**

*Compte-Rendu*

**Le mercredi 27 novembre 2013 de 14h à 17h**

*à la Maison de la Radio (studio 107-entrée D), 116 Avenue du Président  
Kennedy, 75016 Paris*

*Intervenants (sous réserve): Bertrand Furic (AGI-SON), Christian Hugonnet (La  
Semaine du Son), Jean-Louis Horvilleur (La Semaine du Son), Vincent Maestracci  
(Éducation Nationale), Nolwenn Barré (Mutualité Française Centre).*

AGI-SON - AGI pour une bonne gestion SONore- Association loi 1901

SIRET N°451548341 00010

Code APE 9499Z

6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13

[info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org) / <http://www.agi-son.org>

Membres fondateurs : Fédélima – Prodiss - Synpase – Synapss - Synptac – SFA – SNAM-CGT - Fédération des syndicats CGT du spectacle



## PRÉSENTATION DES PERSONNES ET STRUCTURES PRÉSENTES.

### **Bertrand FURIC, Président de l'Association AGI-SON et Directeur du Brise-Glace (Annecy).**

Créée en 2000, l'association, loi 1901, AGI-SON (AGIr pour une bonne gestion SONore) est née de la volonté des organisations professionnelles du spectacle vivant musical de répondre aux problématiques liées aux risques auditifs et plus globalement à la gestion sonore musicale.

AGI-SON œuvre tout au long de l'année pour la formation, l'information et la sensibilisation aux risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute de musiques amplifiées en direction des professionnels - musiciens, techniciens, ingénieurs du son, organisateurs de spectacles, ainsi que du grand public: amateurs de musique, musiciens amateurs, public fréquentant les clubs, salles de concert, etc.

AGI-SON agit sur trois plans :

- Sensibilisation des publics en concerts (campagne nationale, distribution de bouchons, dépliants).
- Mise en œuvre d'une éducation sonore
- Formation et sensibilisation des professionnels

La démarche mise en place par AGI-SON s'inscrit dans un cadre volontariste où chacun apporte son expertise et participe à l'élaboration des projets, en se rapprochant au plus près des dynamiques régionales.

### **Christian HUGONNET, Président de la Semaine du Son.**

Christian Hugonnet est ingénieur en acoustique, diplômé du CNAM. En 2003, il lance la Semaine du Son : un programme de rencontres décliné dans plusieurs villes de France, destinées à sensibiliser le grand public et les élus à la place du son dans notre vie et à l'importance de la qualité de l'environnement sonore et de la reproduction audio. Après Bruxelles et Genève, la Semaine du Son est désormais déclinée en Colombie et en Argentine.

### **Vincent MAESTRACCI, Inspecteur Général d'Académie en Éducation Musicale au Ministère de l'Éducation Nationale.**

Vincent Maestracci est également doyen du groupe « Enseignements et éducation artistiques » de l'inspection générale de l'éducation nationale.

L'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) est un corps placé sous l'autorité directe du ministre de l'éducation nationale. Elle est composée de 14 groupes disciplinaires et de spécialité. Elle a pour mission d'assurer le suivi des méthodes pédagogiques et des politiques éducatives. Elle évalue également leurs résultats pour l'enseignement primaire et secondaire.

### **Jean-Louis HORVILLEUR, Trésorier -adjoint de la Semaine du Son.**

Jean-Louis Horvilleur est audioprothésiste d.e., journaliste au Magazine Guitar Part et guitariste. Il réalise des actions pour informer sur les risques auditifs, et à ce titre, il a créé un site : [www.lesoreilles.com](http://www.lesoreilles.com).

### **Nolwenn BARRÉ, Chargée de mission à la Mutualité Française Centre.**

Acteur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française Centre (MFC) participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé publique locales, régionales et nationales. Partenaire des pouvoirs publics, elle propose en tant qu'opérateur régional un service dédié à la promotion de la santé.

L'objectif du service promotion de la santé de la MFC est d'élaborer et mettre en œuvre des services adaptés aux besoins de la population en contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

AGI-SON - AGIr pour une bonne gestion SONore- Association loi 1901

SIRET N°451548341 00010

Code APE 9499Z

6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13

[info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org) / <http://www.agi-son.org>



De la prévention primaire à l'accompagnement du patient, du projet de terrain à la gouvernance territoriale, son champ d'action est large. Pour agir dans ces univers complexes, la MFC dispose d'un réseau d'élus militants, d'une équipe mobile composée de salariés formés en ingénierie de projets en santé publique et de relais au sein des Délégations.

La Mutualité Française Centre, en partenariat avec la FRACA-MA et l'ARS Centre (Agence Régionale de Santé) a développé une nouvelle version du Pédago'Son, livret pédagogique créé dans l'objectif de sensibiliser les jeunes scolarisés en région Centre aux risques liés à l'écoute et à la pratique de musique amplifiée, tout en associant la notion de plaisir d'écoute musicale.

### **Boris ADAMCZYK, Chargé d'information et de communication à la FRACA-MA, Fédération Régionale des Acteurs Culturels Associatifs Musiques Actuelles.**

Le Pôle Régional des Musiques Amplifiées est un dispositif développé par la Fraca-Ma (Fédération Régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles), avec le soutien du Conseil Régional du Centre et de la DRAC.

S'appuyant sur un réseau solide d'associations, de lieux de pratiques et de fédérations des six départements du Centre, il a pour fonction d'accompagner le développement des musiques amplifiées (pop, rock, métal, musiques électroniques, rap...). Il a, ainsi, pour ambition de favoriser l'accès aux pratiques amateurs, de soutenir les vocations professionnelles et de valoriser les pratiques artistiques émergentes en région Centre. Le pôle propose donc la mise en œuvre de dispositifs concertés, définis en commission, qui ont pour but de développer et harmoniser les outils d'information et de ressources, l'offre de formation, le soutien à la création et la diffusion.

*AGI-SON - AGI pour une bonne gestion SONore- Association loi 1901*

*SIRET N°451548341 00010*

*Code APE 9499Z*

*6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13*

*info@agi-son.org / http://www.agi-son.org*



## PRÉAMBULE

Bertrand Furic remercie les participants ainsi que toutes les personnes du public de leur présence sur ce 4ème et dernier RDV Pro du Mois de la gestion sonore 2013. Il remercie également Radio France, partenaire du Mois de la Gestion Sonore et la Semaine du Son, membre d'AGI-SON. Il salue particulièrement la présence de l'Éducation Nationale et de son représentant, Vincent Maestracci.

L'association **AGI-SON** œuvre pour une meilleure gestion sonore dans le spectacle vivant musical et s'emploie à sensibiliser et informer le grand public et les professionnels sur les risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique de la musique. Pour ce faire, l'association doit travailler sur différents fronts et à tous les stades d'éducation pour que les jeunes, dont les pratiques d'écoute ont évolué - de plus en plus longtemps et de plus en plus fort - soient conscients des risques et puissent adapter leurs pratiques individuelles.

C'est pourquoi les actions d'éducation au sonore sont importantes et AGI-SON s'en est emparé. L'association AGI-SON a donc développé différents projets :

- Une Campagne nationale de sensibilisation aux risques auditifs liés à l'écoute et la pratique de la musique, diffusée dans le cadre du **Mois de la gestion sonore** (novembre),
- Un **DVD** d'éducation au sonore : « Hein ? DVD de sensibilisation et de prévention des risques auditifs liés à l'écoute et la pratique des musiques actuelles » (Ed. AGI-SON/CRDP Poitou-Charentes/EAV),
- La labellisation de **spectacle pédagogique «Peace & Lobe»**. Ces animations, présentes dans 13 régions ont des formes variés mais un principe commun: l'intervention d'un ou plusieurs musiciens auprès de classes de collèges ou de lycées.
- Une **Campagne de sensibilisation** aux risques auditifs liés à l'écoute du baladeur/MP3 diffusée par les collectivités, régies de transports, villes, etc.,

A l'ensemble de ces projets, il existe d'autres initiatives au niveau local et national qui œuvrent à la prévention des risques auditifs mais également à une vraie éducation au sonore.



## INTERVENTIONS

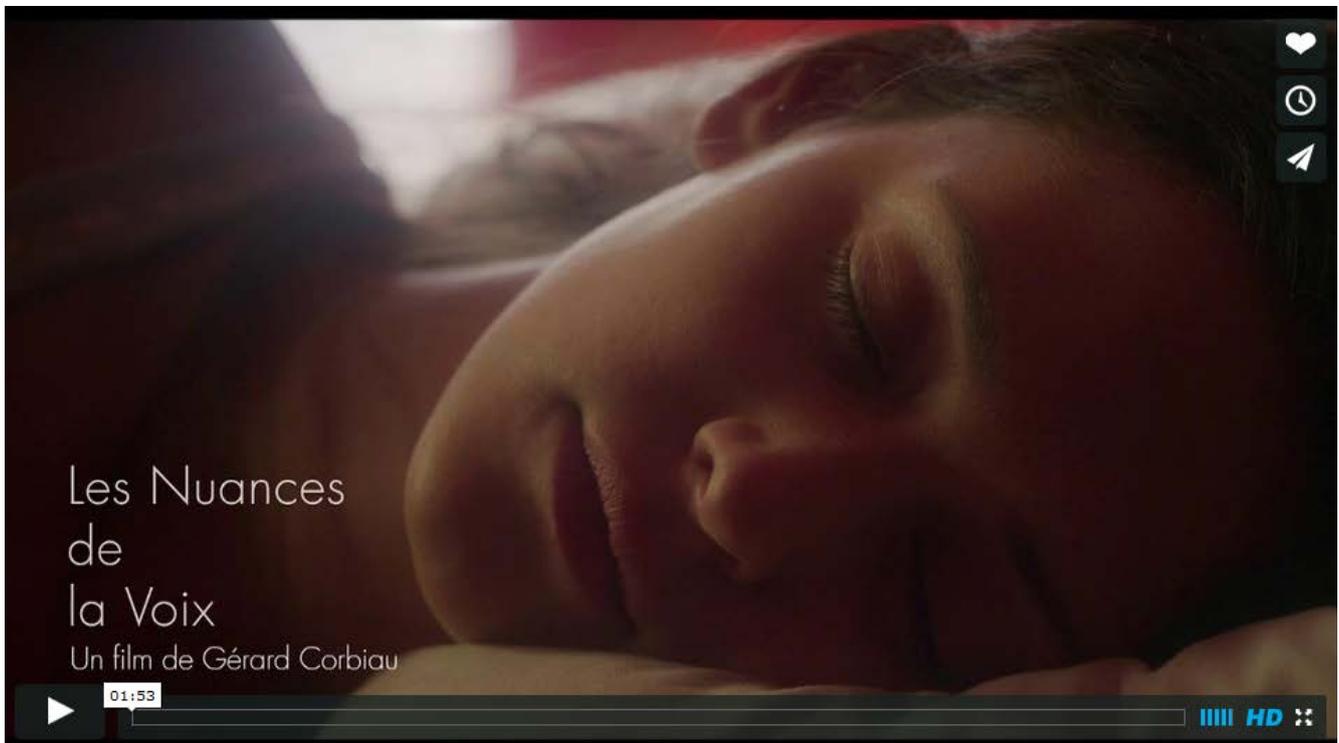
### Christian HUGONNET

La Semaine du Son existe depuis 11 ans et se veut une approche large sur la question du sonore, aussi bien en direction des enfants et des adultes mais aussi transversale dans ces thématiques (impacts sociétal, économique, sanitaire...). Cette notion du sonore est «un élément fondamental de notre devenir» selon Christian Hugonnet,

La Semaine du Son 2014 se déroulera en janvier et aura 5 grandes thématiques:

- Acoustique et environnement sonore
- Enregistrement et diffusion sonores
- Expression musicale et pédagogie
- Image et son
- Santé auditive

«Rendre la notion de décibel aussi connu que le kilo» est l'objectif sous-tendu de la Semaine du Son et, dans cette optique, elle a coproduit en 2014 un court-métrage pédagogique qui sera visible dans toutes les salles de cinéma. Ce film, «De 40 à 100 décibels, Les Nuances de la voix», d'une durée de 2 minutes a été réalisé par Gérard Corbiau. Il est le deuxième court-métrage à vocation pédagogique coproduit par La Semaine du Son.



**AGI-SON - AGI** pour une bonne gestion **SON**ore- Association loi 1901  
SIRET N°451548341 00010  
Code APE 9499Z  
6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13  
[info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org) / <http://www.agi-son.org>



A la télévision également, 3 clips de sensibilisation au sonore, deux réalisés par Gérard Corbiau, le troisième par Michel Alberganti (VideoScopie Production), seront diffusés sur les chaînes de France Télévisions (France 2, France 4 et France O).



Au-delà de ces vidéos, La Semaine du Son mène une réflexion en collaboration avec le CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique) autour du développement d'une mallette pédagogique, à destination des jeunes (collèges, primaires voire maternelles) dont les contenus se focaliseraient sur trois critères:

- La notion de niveau sonore (faible, moyen, fort mais aussi la dynamique) par intermédiaire de jeu en ligne ou sur smartphone.
- La notion de timbre (grave / médium / aigu - multidirectionnel / directionnel)
- La notion d'acoustique (son absorbé / son réfléchi)

Cette mallette est prévue pour l'automne 2014.

## Jean-Louis HORVILLEUR

D'autres expérimentations ont été menées, notamment concernant la prévention en milieu scolaire : «Intégrer dans les programmes de l'Éducation Nationale l'étude du son sous ses différents aspects dans une démarche interdisciplinaire et à créer ou proposer des ressources pédagogiques.»

*AGI-SON - AGI pour une bonne gestion SONore - Association loi 1901  
SIRET N°451548341 00010  
Code APE 9499Z  
6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13  
info@agi-son.org / http://www.agi-son.org*



Cette expérimentation réalisée en 2011 dans les établissements scolaires du second degré des Académies de Créteil et Versailles était basée sur:

- un livre : Le son, bien entendu ! R. Murray Schafer. (ed. Scéren-CNDP, janvier 2011)
- des bornes de dépistage
- des Kits de mesure et d'information



La Semaine du Son est une occasion pour les enseignants de traiter des sujets sonores: Primaire, SVT, Physique, Musique, Français... en appui avec la Médecine scolaire. Pour les enseignants, il s'agit donc de développer un module théorique et une application pratique. Elle peut prendre la forme de parcours musicaux ou sonores, découverte des instruments, spectacles pédagogiques, visites de studio d'enregistrement ou autres lieux sonores, création sonore, jeux sonores, expositions, radio éphémère.

En 2012, La Semaine du Son, a collaboré avec le CNDP pour un numéro spécial de TDC (Textes et Documents pour la classe, n° 1046 - 15 décembre 2012) sur le sonore. La question du son et de l'audition est abordée et traitée de manière complète et transversale.



**AGI-SON - AGI** pour une bonne gestion **SON**ore- Association loi 1901  
SIRET N°451548341 00010  
Code APE 9499Z

6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13  
[info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org) / <http://www.agi-son.org>



En janvier 2011, l'École de la République à Bourg la Reine (92) a été le théâtre d'une expérimentation dans des classes de CE2 et CM2, des indicateurs de bruit ont été installés et les élèves ont pu prendre conscience des niveaux sonores dans leurs classes. En avril de cette même année, des 2011, des échanges ont eu lieu avec les mêmes élèves et les indicateurs ont été transférés dans la cantine pour une sensibilisation de toute l'école. L'expérience a été très positive: bonne assimilation de l'outil, perception de la meilleure qualité de vie, envie de garder l'indicateur dans la classe, etc



Le travail mené par La Semaine du Son et AGI-SON est donc complémentaire du point de vue de l'Éducation au Sonore. L'évolution des pratiques, notamment la démocratisation de l'écoute nomade (lecteur mp3, téléphone portable...) a augmenté considérablement les temps d'écoute et donc d'exposition. A travers les concerts pédagogiques Peace & Love, labellisés par AGI-SON, on a observé un grand nombre de jeunes qui s'endorment avec de la musique. AGI-SON s'est emparé de la question en lançant notamment en 2011 une campagne de sensibilisation à l'écoute du mp3 que l'on peut retrouver dans les transports en commun.

## Vincent MAESTRACCI

En tant que représentant du Ministère de l'Éducation Nationale en charge de l'enseignement musical, la question de l'éducation au sonore est donc primordiale. Pour y parvenir, il est nécessaire de travailler sur le fond et de s'appuyer sur des outils technique et pratique.

Les notions de base qui caractérisent le son: les décibels, le timbre, la hauteur..., sont des notions qui sont acquises au collège mais qu'il est nécessaire d'approfondir et développer une transversalité entre les matières pour une meilleure assimilation. Il faut également être vigilant à transmettre ces notions aux élèves dont l'âge, la classe et le degré de maturité est adapté (Ex: la notion d'échelle logarithmique). D'un autre côté, il s'agit aussi pour les professeurs d'acquérir des connaissances et des outils pédagogiques sur des notions telles que la compression (format, débit...) qui sont au plus près des considérations des élèves.

La complexité de la question du sonore nécessite donc une multitude d'outils, certains existants déjà mais d'autres qui restent également à inventer, d'où l'importance des expérimentations. Cet approche pédagogique doit se baser sur des outils et moyens sensibles, dans la complémentarité et adaptés à l'âge et aux élèves.

*AGI-SON - AGI pour une bonne gestion SONore- Association loi 1901  
SIRET N°451548341 00010  
Code APE 9499Z  
6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13  
info@agi-son.org / http://www.agi-son.org*



Elle doit permettre l'apprentissage, mais également la prise de conscience de manière non-moralisatrice et souligner l'approche du plaisir de l'écoute ou de la pratique de la musique.

En 2010 un DVD de sensibilisation a été lancé par AGI-SON, à destination des collégiens et des lycéens, et victime de son succès, est épuisé depuis fin 2012. Il est en cours de réédition, et la sortie est prévue pour la rentrée 2014. Cette 2eme édition permettra d'intégrer de nouveaux éléments sur les esthétiques (classique, musique traditionnelle, rap...) à travers de nouveaux témoignages d'artistes et d'experts. Ce DVD physique sera accompagné d'une plateforme en ligne divisée en 3 grandes parties: une, grand public à destination des élèves et des parents, avec une approche ludique; une seconde sous forme d'espace pédagogique à destination des enseignants (avec la présence de support et d'outils); et la dernière, à destination de toutes personnes souhaitant mettre en place une action de sensibilisation ou de prévention, sera un recensement des différentes actions et outils développés sur le territoire.

## Nolwenn BARRÉ & Boris ADAMCZYK

La Mutualité Française Centre est partenaire de la FRACA-MA (relais régional AGI-SON) sur ces actions de prévention des risques auditifs (spectacles pédagogiques, expositions...). En s'appuyant sur un réseau d'audioprothésistes mutualistes, elle a développé avec l'ARS Centre et la FRACA-MA, le pédagogoson en 2007 sous format papier. Ce livret pédagogique a été soumis à l'évaluation de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) dès 2010 et il a validé son contenu (pluridisciplinaire, transversal...). En 2013, les différents partenaires ont travaillé sur une version dématérialisée, téléchargeable qui a permis notamment l'intégration d'animations sonores mais également d'intégrer des éléments sur les nouveaux systèmes d'écoute, des schémas et des éléments sur la prévention et la réglementation.



Cet outil est à destination de personnes en capacité de mener des actions auprès des 12-18 ans, et la Mutualité propose des formations à l'outil.

Cette initiative régionale qui regroupe des partenaires du monde de la santé et du spectacle vivant est l'expression d'un réel besoin d'outils qui existe également au niveau national mais démontre également la nécessité de travailler avec toutes les personnes qui sont parties-prenantes sur la question du sonore pour avoir l'approche la plus complète possible.

**AGI-SON - AGI** pour une bonne gestion **SON**ore - Association loi 1901  
SIRET N°451548341 00010  
Code APE 9499Z  
6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS - Tel : 01.44.23.82.13  
[info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org) / <http://www.agi-son.org>